

2023/15/12/27

**COMMUNE
DE
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
05/12/2023

Convocation affichée le :
08/12/2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de
VANNES le 29/12/2023.....
Certifié exécutoire le 02/01/2024
Publié ou notifié le 02/01/2024
A GOURIN, le 02/01/2024...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



MIS EN LIGNE LE

02/01/2024

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à LE ROUX Véronique, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

27- MULTI ACCUEIL DE GOURIN, RAPPORT ANNUEL 2022 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il appartient au délégataire de service public pour le multi accueil de produire chaque année un rapport annuel en application de l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Pour ce faire et conformément au contrat qui nous lie, le multi accueil « Les P'tits Loups », géré par l'association des PEP56 (association départementale des Pupilles de l'Enseignement

Public) depuis le 7 juillet 2022 sous délégation de service public pour une durée de 5 ans, a produit le rapport d'activité 2022 ainsi que le rapport financier.

Copie de ces rapports ont été transmises à chaque membre du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE** du rapport d'activité 2022 et du rapport financier 2022, établis par l'association des PEP56.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 15 décembre 2023

Le Maire,


Hervé LE FLOCH.



Le secrétaire de séance,


Christophe BOURLÈS.